

PREFET DU FINISTERE

RECEVÉ LE
20 AOUT 2011
Maire de CLOHARS-CARNOËT

Préfecture

Direction des collectivités
territoriales et du contentieux

Bureau du contrôle de légalité et des
structures territoriales

Affaire suivie par J-L LE BONNIEC
Tél. 02.98.76.58.70.
jean-luc.le-bonniec@finistere.gouv.fr

Julie

DIFFUSION	
ORIGINAL	FB
COPIES	DD

Quimper, le

18 AOUT 2011

Le préfet du Finistère

à

Monsieur le Maire
29360 CLOHARS-CARNOËT

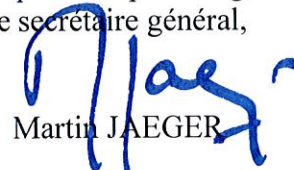
Objet : Création de la ZAC <<Les Hauts du Sénéchal>>.

Vous m'avez transmis le 19 juillet 2011, le dossier relatif à la création de la ZAC citée en objet. A l'occasion de son examen, je souhaite appeler votre attention sur deux points.

Le périmètre de la ZAC s'inscrit dans différents secteurs classés 1 NAb, 1NAc, 2 NA et NC. Le document d'urbanisme de la commune devra nécessairement évoluer en vue d'adapter le classement de ces deux derniers secteurs aux objectifs de réalisation de la ZAC.

J'ajoute que la création de cette dernière va entraîner la consommation de 14 hectares de terres agricoles. J'engage votre commune à justifier ses choix au regard des objectifs de préservation des espaces agricoles définis tant au niveau communal qu'à l'échelle du SCOT.

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général,


Martin JAEGER